

La lente conversion du Maroc à l'agriculture biologique

L'entrée en vigueur, en septembre 2018, d'un règlement et d'un logo est censée permettre à ce secteur encore en friche de se développer

Bio... Trois lettres en vogue au Maroc aussi. Parmi les 1700 exposants du SIAM, le Salon international de l'agriculture au Maroc, qui s'est déroulé du 16 au 21 avril à Meknès, un espace était pour la première fois réservé à l'agriculture biologique. Pourtant, le bio reste une denrée rare en terre maghrébine.

«Les Marocains montrent un fort intérêt pour le bio, mais moins de 5 % en consomment. Car, pour en acheter, il faut en trouver», résume Khalid Azim, chercheur marocain siégeant au conseil d'administration de l'Isosfar, une société internationale de recherche en agriculture biologique. Pour lui, la lente mise en place d'un logo certificateur et la désorganisation des réseaux de distribution ont ralenti le développement de cette filière.

Dès 2011, pourtant, le gouvernement affirme sa volonté de dynamiser l'agriculture biologique,

en signant, dans le cadre du «plan Maroc vert», un programme devant faire passer la surface cultivée du bio de 4 000 à 40 000 hectares à l'horizon 2020. A l'approche de l'échéance pourtant, moins d'un quart de cette superficie y est dévolu – environ 9 500 hectares, selon la Fédération interprofessionnelle marocaine de la filière biologique (Fimabio), qui regroupe 200 producteurs, transformateurs et distributeurs.

Absence de soutien financier

Le Maroc a pourtant du potentiel. «Il bénéficie d'une position stratégique entre les marchés européen et africain, possède des atouts agroécologiques lui permettant de se convertir facilement, notamment des milliers d'hectares de plantes aromatiques et médicinales sauvages», explique M. Azim.

Reste que le ministère de l'agriculture a tardé à mettre en place

un règlement, un cahier des charges et des certifications, prévus à la fois dans la convention-cadre de 2011 et dans la loi relative à la production biologique des produits agricoles et aquatiques promulguée en 2013.

Résultat: sans logo officiel, difficile de différencier le bio du conventionnel. «Comment convaincre les agriculteurs d'investir sans garantie de confiance auprès des consommateurs? interroge Charif Guessous, secrétaire général de la Fimabio. *Maintenant qu'il y a un règlement et un logo [entrés en vigueur en septembre 2018], cela va inciter les producteurs un peu réticents à aller vers le bio*», estime-t-il. En attendant, la prochaine étape consiste à faire reconnaître le «label Bio Maroc» par l'Union européenne, la première zone d'exportation du pays.

L'Etat doit aussi remplir ses autres engagements, comme le

remboursement des frais de certification. Viendra ensuite la question – actuellement en discussion – des autres coûts liés à la conversion d'une exploitation agricole au bio: achat de matériel, de semences bio et d'intrants naturels, pertes de rendement de l'ordre de 30 %...

L'absence de soutien financier public décourage pour le moment beaucoup de petits producteurs de tourner le dos aux pesticides de synthèse.

D'autant que les débouchés demeurent pour l'heure limités au sein d'un «réseau pas vraiment organisé pour acheminer les produits du producteur jusqu'au consommateur», regrette Charif Guessous. Et ce même si progressivement, les grandes surfaces commencent à réserver des rayons aux ingrédients issus de l'agriculture biologique. D'ailleurs dans la toute nouvelle et première enseigne consacrée au

bio, Green Village, seuls 35 % des produits sont d'origine marocaine. Quatre magasins ont ouvert leurs portes depuis septembre 2018 mais, pour le secrétaire général de la Fimabio, «ils sont destinés à une population aisée. Les prix sont en lien avec le pouvoir d'achat de ces consommateurs et le prix de revient des produits.»

Une volonté des producteurs

Pour devenir accessible, le secteur du bio doit poursuivre son développement local. C'est ce qu'a entrepris Malika Mouilek. Depuis 2006, elle promeut à la fois l'agriculture biologique et le travail des femmes dans son village de Dour Laglalcha, dans la province de Taroudant. «Nous sélectionnons les espèces les plus résistantes», précise M^{me} Mouilek, à la tête d'une équipe de cinq permanentes. *L'agriculture intensive a diminué les stocks d'eau et*

dégradé la qualité du sol. Nous voulons que notre région redevenue aussi verte qu'autrefois.» Uniquement vendus sur les marchés locaux, leurs agrumes et produits maraîchers biologiques ne bénéficient pas encore de la certification. Ces femmes vont donc se constituer en coopérative pour bénéficier d'aides gouvernementales et accroître leur crédibilité auprès des banques afin de se développer et de pérenniser les emplois d'une trentaine de saisonnières.

Ce type d'initiative montre que, si le marché marocain de l'agriculture bio se met en place lentement, la volonté des producteurs s'affirme. En témoigne l'organisation de leur premier salon, qui doit se tenir à Casablanca du 21 au 23 juin, ou la 5^e Conférence africaine sur l'agriculture biologique qui aura lieu en 2021... au Maroc. ■

AUGUSTINE PASSILLY

